

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal tenue le **deuxième jour du mois de juillet deux mille treize**, à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté	
M. Roland Weightman, conseiller,	district 1
M. Marcel Yves Paré, conseiller,	district 3
M. Denis St-Jacques, conseiller et maire suppléant	district 4
Mme Marie-Josée Fournier, conseillère,	district 5
M. Michel Larente, conseiller,	district 6

Les membres présents forment le quorum.

Est absent :

M. Carol Prud'Homme, conseiller,	district 2
----------------------------------	------------

Est aussi présent :

Monsieur Pascal Surprenant, directeur général et secrétaire-trésorier.

POINT N^o : 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures 05 et présidée par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. Monsieur Pascal Surprenant, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

POINT N^o : 2

2013-07-R181

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 JUILLET 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

D'adopter l'ordre du jour du 2 juillet 2013 tel que présenté, lequel est le suivant :

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption des procès-verbaux;
- 4. **Gestion administrative;**
 - 4.1 Avis de motion;
 - 4.1.1 *Avis de motion - Règlement pour augmenter le montant du fonds de roulement de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil de 70 000 \$, à même le surplus non affecté, et de fixer le montant total du fonds de roulement à 850 000 \$;*
 - 4.2 Projets de règlement; aucun
 - 4.3 Adoption de règlements; aucun
 - 4.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de juin 2013;
 - 4.5 Dépôt de requêtes de citoyens; aucun
 - 4.6 Motion de félicitations;

- 4.6.1 Motion de félicitations à la Société historique d'Argenteuil;
- 4.7 Congrès 2013 – Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Inscriptions;
- 4.8 Achat d'un quatuor de golf de la Fabrique de Saint-André Apôtre;
- ❑ 5. Période de questions (1^{re});
- ❑ 6. **Gestion financière;**
 - 6.1. Comptes à payer;
 - 6.2. Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoir;
 - 6.3. Dépôt du rapport budgétaire au 27 juin 2013;
 - 6.4. Dépôt des rapports mensuels au 27 juin 2013;
 - 6.5. Soutien financier;
 - 6.5.1 Demande d'aide financière de la Route des Arts pour l'élaboration de nouveaux projets;
 - 6.5.2 Aide financière au Marché Découvertes d'Argenteuil 2013;
 - 6.6. Petite caisse pour le préposé à la rampe de mise à l'eau;
 - 6.7. Autorisation d'ouvrir le coffre de sécurité de l'ancien Village de Saint-André – Numéro 151;
 - 6.8. Dépôt des indicateurs de gestion 2012;
- ❑ 7. **Transport routier et hygiène du milieu;**
 - 7.1 Offre de services professionnels et octroi du contrat à la firme Aqua Data relativement à l'inspection et l'analyse des bornes d'incendie;
 - 7.2 Résultat de l'appel d'offre et octroi du contrat relativement aux travaux de voirie 2013;
- ❑ 8. **Urbanisme et mise en valeur du territoire;**
 - 8.1 Demande de PIIA – 274, route du Long-Sault;
 - 8.2 Demande de PIIA – 129, route du Long-Sault;
 - 8.3 Demande de PIIA – 14, rue Dupré;
- ❑ 9. **Santé et bien-être;**
 - 9.1 Nomination du 12 juin « Journée régionale de la non-violence »;
- ❑ 10. **Loisirs et culture;**
 - 10.1 Dépôt du rapport de la bibliothèque;
 - 10.2 Compte rendu de différents comités;
 - 10.3 Engagement des animateurs pour les activités estivales 2013;
 - 10.4 Frais d'inscription pour les activités de la session été 2013;
- ❑ 11. **Sécurité publique;**
 - 11.1 Dépôt du rapport d'intervention du service de sécurité incendie pour le mois de juin 2013;
- ❑ 12. **Deuxième période de questions**
- ❑ 13. **Levée de l'assemblée.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

POINT N° : 3

2013-07-R182

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 2013

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Marcel Yves Paré:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance tenue le 3 juin 2013 avec la modification à l'ordre du jour, ajout du point 6.10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

POINT N° : 4 GESTION ADMINISTRATIVE

POINT 4.1 AVIS DE MOTION

POINT 4.1.1

AVIS DE MOTION

est donné par madame la conseillère Marie-Josée Fournier qu'un projet de règlement portant le numéro 28-F et intitulé <<**RÈGLEMENT POUR AUGMENTER LE MONTANT DU FONDS DE ROULEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL DE 70 000 \$, À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ, ET DE FIXER LE MONTANT TOTAL DU FONDS DE ROULEMENT À 850 000 \$**>> sera présenté lors d'une séance ultérieure en vue de son adoption par le conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

POINT 4.2 PROJETS DE RÈGLEMENT Aucun

POINT N°: 4.3 ADOPTION DE RÈGLEMENTS Aucun

POINT N°: 4.4

CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de la correspondance du mois de juin 2013.

POINT 4.5 DÉPÔT DE REQUÊTES DE CITOYENS : Aucun

POINT 4.6 MOTION DE FÉLICITATIONS

POINT 4.6.1

2013-07-R183

MOTION DE FÉLICITATIONS À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ARGENTEUIL

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques:

De transmettre la présente motion de félicitations à la Société historique d'Argenteuil représenté par Me Luc A. Lépine, pour toutes ses implications au sein de notre municipalité et pour avoir administré le Musée régional d'Argenteuil pendant plus de 20 années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c La Société historique d'Argenteuil

POINT 4.7

2013-07-R184

CONGRÈS 2013 – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – INSCRIPTIONS

CONSIDÉRANT que cette année le congrès aura lieu au Centre des congrès de Québec les 26, 27 et 28 septembre 2013;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement municipal numéro 6, les membres du Conseil doivent faire approuver leurs frais de représentativité au préalable;

CONSIDÉRANT que les frais des conjointes sont exclus et ne sont pas admissibles à aucun remboursement de la part de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

DE PROCÉDER à l'inscription des membres du conseil, lesquels sont monsieur le Maire André Jetté, monsieur le conseiller Marcel Yves Paré, madame la conseillère Marie-Josée Fournier et monsieur Pascal Surprenant, directeur général au congrès 2013 de la Fédération québécoise des municipalités (FMQ) qui aura lieu les 26, 27 et 28 septembre, à Québec;

D'AUTORISER le service des Finances à procéder à l'inscription, à la réservation des chambres et au paiement des frais reliés à la représentativité de ces membres sur présentation du formulaire prévu à cette fin, accompagner des pièces justificatives et conformément au règlement municipal numéro 6.

DE PAYER ces dépenses à même les postes budgétaires 1 02 110 00 311 et 1 02 110 00 319.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. M. André Jetté, Maire
M. Marcel Yves Paré, conseiller
Mme Marie-Josée Fournier, conseillère
M. Pascal Surprenant, directeur général
Mme Nancy Simon Le Moignan, service des Finances*

POINT 4.8

2013-07-R185

ACHAT D'UN QUATUOR DE GOLF DE LA FABRIQUE DE SAINT-ANDRÉ APÔTRE

CONSIDÉRANT que le 24 juillet aura lieu le tournoi de golf de la Fabrique Saint-André Apôtre au Club de golf de Lachute

CONSIDÉRANT que l'argent recueilli servira aux dépenses de chauffage et l'entretien de l'église;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Marcel Yves Paré:

D'autoriser l'achat d'un quatuor pour le tournoi de golf de la Fabrique de Saint-André Apôtre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. Fabrique Saint-André Apôtre, Mme Lise Rozon
Service des Finances, Mme Nancy Simon Le Moignan*

POINT 5

1^{er} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 20 pour se terminer à 19 h 26.

Quatre (4) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

POINT N^o : 6 GESTION FINANCIÈRE

POINT 6.1

2013-07-R186

COMPTE À PAYER

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Michel Larente et résolu :

QUE les comptes énumérés dans la liste datée du 28 juin 2013, totalisant 317 765.40 \$ pour le fonds d'administration soient adoptés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par le directeur général et le maire.

Le directeur général secrétaire-trésorier atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

POINT 6.2

DÉPÔT DU RAPPORT DES ACHATS EFFECTUÉS EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Achats autorisés en vertu du règlement n^o 80 – Délégation de pouvoir – Liste

POINT 6.3

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE

Rapport budgétaire au 27 juin 2013.

POINT 6.4

DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS AU 27 JUIN 2013

- Solde des folios bancaires au 27 juin 2013;
- Taxes à recevoir au 27 juin 2013;
- Financement temporaire au 27 juin 2013.

POINT N^o : 6.5 SOUTIEN FINANCIER

POINT N^o : 6.5.1

2013-07-R187

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA ROUTE DES ARTS POUR L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX PROJETS

CONSIDÉRANT que la Route des Arts élabore deux nouveaux projets : le plan Boléro en marketing et Filiation-jeunesse pour l'intégration de la relève;

CONSIDÉRANT qu'il désire mettre beaucoup d'emphase sur la publicisation de leur événement en améliorant les outils publicitaires tels la brochure, points de presse et le visuel de signalisation de l'évènement;

CONSIDÉRANT que les coûts pour sa publicité, les frais d'élaboration de la brochure et sa distribution, s'ajoute la location de l'Espace historique et culturel Christ Church, de juin à septembre;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Denis St-Jacques :

QUE le conseil municipal accepte de verser une aide financière de 500 \$ à la Route des Arts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. La Route des Arts, Mme Jacqueline Chartrand Cauden, présidente
Mme Nancy Simon Le Moignan, service des Finances*

POINT N° : 6.5.2

2013-07-R188

AIDE FINANCIÈRE AU MARCHÉ DÉCOUVERTES D'ARGENTEUIL 2013

CONSIDÉRANT le magnifique résultat du Marché Découvertes d'Argenteuil tenu à l'été 2012 par une forte participation des divers exposants et de la clientèle locale et environnante;

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté de poursuivre l'expérience acquise, à l'été 2013;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Marcel Yves Paré :

D'accorder une aide financière de six cent dollars (600 \$) au comité organisateur, incluant une somme afin d'accroître la publicité sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c. c. Coopérative de solidarité Découvertes d'Argenteuil
Mme Nancy Simon Le Moignan, service des Finances*

POINT N° : 6.6

2013-07-R189

PETITE CAISSE POUR LE PRÉPOSÉ À LA RAMPE DE MISE À L'EAU

CONSIDÉRANT que le conseil a embauché une personne pour être en charge de l'accès à l'eau au quai municipal;

CONSIDÉRANT que cette personne aurait besoin d'une petite caisse;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, Appuyée par monsieur le conseiller Roland Weightman et résolu

D'AUTORISER la création d'une petite caisse de 150 \$ pour le préposé de la rampe de mise à l'eau.

QUE cette petite caisse soit remise à la municipalité à la fin de la saison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c. Nancy Simon Le Moignan, services de Finances

POINT N° : 6.7

2013-07-R190

AUTORISATION D'OUVRIRE LE COFFRE DE SÉCURITÉ DE L'ANCIEN VILLAGE DE SAINT-ANDRÉ – NUMÉRO 151

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'utilise pas le coffre de sécurité gratuit qui lui est réservé à la Caisse Desjardins d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que quelqu'un doit ouvrir le coffre avant de le remettre à la Caisse;

CONSIDÉRANT que la personne doit être autorisée par résolution de conseil ;

En conséquence,

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente et résolu

D'AUTORISER madame Nancy Simon Le Moignan, à ouvrir le coffre de sécurité numéro 151 réservé pour la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil à même son contrat de service avec la Caisse Desjardins d'Argenteuil ;

D'AUTORISER la remise de la (des) clé(s) à la Caisse Desjardins d'Argenteuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c. Nancy Simon Le Moignan, services de Finances

POINT N° : 6.8

2013-07-R191

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier, appuyée par monsieur le conseiller Michel Larente;

D'ACCEPTER le rapport des indicateurs de gestion 2012 présenté par monsieur le maire et transmettre le document au MAMROT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c. Mme Nancy Simon Le Moignan, service des Finances

POINT N° : 7

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

POINT N° : 7.1

2013-07-R192

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS ET OCTROI DU CONTRAT À LA FIRME AQUA DATA RELATIVEMENT À L'INSPECTION ET L'ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire une inspection et l'analyse des bornes d'incendie suite à la construction et la mise en marche de la nouvelle station de surpression sur le réseau d'eau potable.

CONSIDÉRANT que suite à cette analyse la cote de la municipalité auprès des assureurs devrait s'améliorer et avantager les contribuables.

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une offre de services professionnels à la Firme Aqua Data spécialiste en ce genre d'analyse pour une période de trois ou cinq ans.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Yves Paré;

D'accepter l'offre de service de la Firme Aqua Data pour une période de cinq ans au montant annuel de 4 053 \$ plus les taxes applicables pour l'ensemble des travaux énumérés sur l'offre de services # 13-208 et datée du 11 juin 2013.

D'accorder le contrat pour les années 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 à la Firme Aqua Data.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

*c. c. Aqua Data
Service des finances, madame Nancy Simon Le Moignan
Service des travaux publics, monsieur Gilbert Ladouceur
Service sécurité incendie, monsieur Sylvain Modérie*

POINT N° : 7.2

2013-07-R193

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE ET OCTROI DU CONTRAT RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE VOIRIE 2013

CONSIDÉRANT que la Municipalité prévoit des travaux d'asphaltage sur les rues Bellevue et Bernard.

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des propositions de prix auprès de quatre (4) entrepreneurs pour exécuter les travaux, lesquels sont :

ABC Rive-Nord Inc. :
Construction et Pavage Argenteuil :
Asphalte Jérômien :
Asphalte et Pavage RF :

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

D'accepter l'offre de service du plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « ABC Rive-Nord Inc. » au montant de 67 415.59 \$ incluant les taxes applicables pour l'ensemble des travaux.

D'accorder le contrat pour l'année 2013 à la compagnie ABC Rive-Nord Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c. c. ABC Rive-Nord Inc., monsieur Martin Flynn, directeur général
Service des finances, madame Nancy Simon Le Moignan
Service des travaux publics, monsieur Gilbert Ladouceur*

**POINT N° : 8
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

POINT N° : 8.1

2013-07-R194

DEMANDE DE PIIA – 274, ROUTE DU LONG-SAULT

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de rénovation pour l'aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite en bois sur le côté gauche de l'habitation et à même une partie de l'aire de stationnement au 274, route du Long-Sault a été déposée à l'intérieur de l'aire d'application du PIIA-002 « Patrimoine de Carillon et de Saint-André-Est »;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 22 mai 2013;

CONSIÉDRANT que ce dernier a formulé une recommandation au conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques :

QUE le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour l'aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite en bois sur le côté gauche de l'habitation et à même une partie de l'aire de stationnement au 274, route du Long-Sault **sans condition**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. Service de l'urbanisme
Propriétaire*

POINT N° : 8.2

2013-07-R195

DEMANDE DE PIIA – 129, ROUTE DU LONG-SAULT

CONSIDÉRANT que des demandes de permis de construction d'une nouvelle résidence et d'un nouveau garage isolé ont été déposées à l'intérieur de l'aire d'application des PIIA-004 « Secteur patrimonial » et PIIA-013 « Les bâtiments accessoires dont l'ouverture a une hauteur supérieure à 2,5 mètres »;

CONSIDÉRANT que les demandes ont été transmises au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 26 juin 2013;

CONSIÉDRANT que ce dernier a formulé une recommandation au conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Marcel Yves Paré :

QUE le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour la construction d'une résidence et d'un garage isolé au 129, route du Long-Sault (adresse projetée, lot 2 622 195) tel que présentée **sans condition**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. Service de l'urbanisme
Propriétaire*

POINT N° : 8.3

2013-07-R196

DEMANDE DE PIIA – 14, RUE DUPRÉ

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis de construction d'une nouvelle résidence a été déposée à l'intérieur de l'aire d'application du PIIA-004 « Secteur patrimonial »;

CONSIDÉRANT que la demande a été transmise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui s'est réuni le 26 juin 2013;

CONSIÉDRANT que ce dernier a formulé une recommandation au conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par madame la conseillère Marie-Josée Fournier :

QUE le conseil municipal accepte la demande de PIIA pour la construction d'une résidence au 14, rue Dupré (adresse projetée, lot 4 302 642) tel présentée **sans condition**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c.c. Service de l'urbanisme
Propriétaire*

POINT N^o : 9 SANTÉ, BIEN-ÊTRE

POINT N^o : 9.1

2013-07-R197

NOMINATION DU 12 JUIN « JOURNÉE RÉGIONALE DE LA NON-VIOLENCE »

CONSIDÉRANT l'initiative de monsieur Roland Richer, député d'Argenteuil afin de décréter le 12 juin de chaque année « Journée Régionale de la Non-Violence »;

CONSIDÉRANT que le 12 juin 2000, Aylin Otaño Garcia a été violemment assassinée sur le territoire d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que ce drame a marqué la population de Saint-André-d'Argenteuil et qu'il faut se souvenir;

CONSIDÉRANT que ce moment annuel nous permettra de nous souvenir d'instaurer la paix chaque jour et que la non-violence est une priorité pour notre région afin que nous tous grandissions dans un monde meilleur;

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente que les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil décrètent que le 12 juin de chaque année sera dorénavant la « Journée Régionale de la Non-Violence ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

c.c. M. Roland Richer, député d'Argenteuil

POINT N^o : 10 LOISIRS ET CULTURE

POINT N^o : 10.1 RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Dépôt du rapport de la bibliothèque;

POINT N^o : 10.2

Compte rendu de différents comités; Aucun

POINT N^o : 10.3

2013-07-R198

ENGAGEMENT DES ANIMATEURS POUR LES ACTIVITÉS ESTIVALES 2013

CONSIDÉRANT que la programmation des loisirs a été affichée dans L'Andréen et sur le site web et suscite l'intérêt des citoyens;

CONSIDÉRANT que la réalisation des activités nécessite l'aide de professeurs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

De procéder à l'engagement des personnes et entreprises suivantes :

9155-5128 QUÉBEC INC
COURS DE ZUMBA :

50 \$ plus taxes par cours

Mademoiselle Cassandre Bastarache
Aide animatrice et arbitre
SOCCER des petits (5-7ans)

pour toute la saison, un montant
compensatoire de 150 \$

Madame Pascale Bellemare
CARDIO PLEIN AIR :

9 \$ par personne inscrite par cours

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c. c. Service des finances, madame Nancy Simon Le Moignan
Coordonnatrice communautaire, madame Karen Bocquet*

POINT N^o : 10.4

2013-07-R199

FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS DE LA SESSION ÉTÉ 2013

CONSIDÉRANT l'intérêt des citoyens et citoyennes de participer aux diverses activités physiques et culturelles organisées par le service récréatif et communautaire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les coûts des activités proposées doivent être assumés en partie par ses utilisateurs;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Roland Weightman :

D'établir les tarifications suivantes :

ZUMBA : 8 séances pour 50 \$ plus taxes

SOCCER : saison du 17 juin au 28 août : 40 \$

TENNIS : 5 cours : 30 \$ pour les 12 ans et moins, 40 \$ plus taxes pour les 13 ans et plus

Frais de non-résidents : 20 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS (ÈRE)

*c. c. Service des finances, madame Nancy Simon Le Moignan
Coordonnatrice communautaire, madame Karen Bocquet*

POINT N^o : 11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

POINT N^o : 11.1

Dépôt du rapport d'intervention du service de sécurité incendie pour le mois de juin 2013.

POINT N^o : 12

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 58 pour se terminer à 19 h 59.

Deux (2) personnes demandent à se faire entendre et sont entendues.

POINT N^o : 13

2013-07-R200

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Weightman, appuyé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques:

De lever la séance à 20 heures 05 minutes considérant que le contenu de l'ordre du jour est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRE)

Signatures :

**Pascal B. Surprenant,
Directeur général et
secrétaire-trésorier**

**André Jetté,
Maire**